



Service prioritaire sans fil

Dans une situation de danger public exceptionnel, il est tout naturel de saisir le téléphone pour appeler la famille, les amis et les collègues. Et nous utilisons souvent le téléphone cellulaire quand le réseau à fil est endommagé ou encombré. Le système de téléphone sans fil ne pouvant pas toujours répondre à la demande, les autorités de la sécurité publique et de la protection civile ont accès au Service prioritaire sans fil.

Comment le Service prioritaire sans fil fonctionne-t-il ?

- Offre aux abonnés un accès au prochain canal radio sans fil disponible tout en minimisant l'incidence sur l'accès des consommateurs;
- Mis à la disposition des abonnés autorisés qui paient des frais à un fournisseur de services;
- Activé par la composition d'un code à trois chiffres avant le numéro à joindre;
- N'interrompt pas les communications en cours;
- Améliore la probabilité de terminer des appels prioritaires.

Disponibilité du Service prioritaire sans fil

- Pour le moment, le Service prioritaire sans fil est offert sur le système GSM (Global System for Mobile Communications) et est le même que le service offert aux États-Unis. La technologie GSM est accessible à 93 % de la population canadienne.
- Les fournisseurs d'AMRC (accès multiple par répartition en code) pourront à l'avenir offrir un service prioritaire sans fil selon les progrès de la technologie AMRC.

Utilisateurs du Service prioritaire sans fil

- Par sa nature, le service téléphonique prioritaire doit limiter le nombre d'utilisateurs. Par conséquent, le système n'est pas mis à la disposition de tout le personnel d'urgence;
- L'accès en est limité aux personnes qui jouent un rôle clé en sécurité publique et en protection civile;
- Ce service est aussi mis à la disposition des autorités ayant des responsabilités en poursuite des activités du gouvernement;
- Les utilisateurs incluent les employés clés des gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux et des industries essentielles;
- Différentes catégories d'utilisateurs ont également différents niveaux de priorité et constituent un facteur déterminant supplémentaire à l'accès aux canaux radio.

Services de
télécommunications
face aux crises



Les cinq niveaux de priorité des utilisateurs sont résumés plus bas. Plus de détails sont disponibles en direct. Consultez l'information personne-ressource à la fin du feuillet de documentation.

Niveau de priorité 1 : Leadership des cadres et décideurs

Les personnes qui jouent un rôle de leadership des cadres et de décideur en matière politique, bureaucratique et militaire ainsi que les techniciens essentiels.

Niveau de priorité 2 : Intervention en cas de catastrophe/commandement et contrôle militaire

Les employés essentiels à la gestion de l'intervention initiale en cas d'urgence au niveau local, provincial, territorial, régional ou fédéral et les personnes chargées d'assurer la viabilité ou la reconstruction de l'infrastructure de base.

Niveau de priorité 3 : Santé et sécurité publiques et commandement de l'application de la loi

Les personnes qui dirigent des opérations essentielles à la vie, à la propriété et au maintien de l'ordre public pendant ou immédiatement après une urgence; notamment la police, les pompiers, le personnel médical et les équipes de recherches et de secours.

Niveau de priorité 4 : Services publics et intérêt public

Les utilisateurs dont les responsabilités incluent la gestion des travaux publics et l'évaluation des dommages à l'infrastructure des services publics et les activités de restauration, ainsi que le transport pour les activités d'intervention en cas d'urgence, soit les autorités des services publics et des transports.

Niveau de priorité 5 : Reprise après un sinistre

Les individus responsables de la gestion de différentes activités de rétablissement après l'intervention initiale, soit les autorités médicales et celles responsables des abris et des opérations sur le terrain.

Demande de Service prioritaire sans fil

- Toute demande doit être acheminée au gestionnaire de groupe du Système de données de télécommunications d'urgence (SDTU).
- Pour identifier le gestionnaire de groupe SDTU d'une organisation, on peut envoyer un courriel au gestionnaire du Service prioritaire sans fil national d'Industrie Canada à l'adresse : **info.spsf@ic.gc.ca**.
- Le gestionnaire de groupe SDTU fait la demande de service par l'entremise du SDTU à l'adresse : **https://urgent.ic.gc.ca**
- Le système porte ensuite la demande à l'attention de l'autorité d'approbation compétente, selon la compétence juridictionnelle de laquelle le demandeur relève, fédérale, provinciale, territoriale, municipale ou non gouvernementale.
- Une fois la demande approuvée, le gestionnaire de groupe SDTU reçoit une lettre d'autorisation, laquelle doit ensuite être soumise au fournisseur de services sans fil.
- Le demandeur ne doit pas acheter d'équipement ni prendre d'engagement avant de recevoir la lettre d'autorisation.
- Les frais du service incombent à l'utilisateur ou à son employeur.

Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse :

<http://spectrum.ic.gc.ca/urgent>

ou téléphonez sans frais au numéro : 1-866-266-9031.

Nota : Le terme « Service prioritaire sans fil » (SPSF) est un terme non exclusif utilisé par Industrie Canada pour décrire une option d'accès prioritaire sans fil à l'intention du personnel de la protection civile et de la sécurité publique. Le terme SPSF ne se limite pas à la technologie d'un fournisseur en particulier ni à une solution de fournisseur de services sans fil spécifique.

Feuillet de documentation n° 4 sur les télécommunications d'urgence

Cat. No. lu64-26/2005F
ISBN 0-662-74779-8
IC 54438



10 %